

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2022

Révision: 17.02.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Aquaplan - Rainprotect Crème d'imprégnation**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Emploi de la substance / de la préparation

Traitement définitif des murs contre l'eau ascensionnelle.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

IKO nv - Aquaplan

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: sds.europe@iko.com

Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48

FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

chloormethylisothiazolone / methylisothiazolone

Mentions de danger néant

Conseils de prudence Tenir hors de portée des enfants.

Indications complémentaires:

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Le produit peut se séparer de l'éthanol.

EUH208 Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Contient des produits biocides: mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2022

Révision: 17.02.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: **Aquaplan - Rainprotect Crème d'imprégnation**

(suite de la page 1)

. Composants dangereux:

CAS: 64742-89-8 EINECS: 265-192-2	solvant naphta aliphatique léger (pétrole) Asp. Tox. 1, H304 Note: P, 4	≥40-≤50%
CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 918-481-9 Reg.nr.: 01-2119457273-39	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité Asp. Tox. 1, H304 EUH066	≥10-≤25%

. Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

. 4.1 Description des mesures de premiers secours

. Remarques générales:

En cas de doute ou si les symptômes sont observés, consulter un médecin.

. **Après inhalation:** Veiller à l'apport d'air frais.

. **Après contact avec la peau:** En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

. **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

. **Après ingestion:**

Rincer la bouche. Buvez beaucoup d'eau. Ne pas induire vomir. Dans une personne inconsciente ne jamais rien donner par la bouche. Consulter un médecin.

. 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

. 5.1 Moyens d'extinction

. Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

. 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

L'exposition aux produits de décompositions peut poser un risque pour la santé.

. 5.3 Conseils aux pompiers

. **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

. 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

. 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

. 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2022

Révision: 17.02.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: Aquaplan - Rainprotect Crème d'imprégnation

(suite de la page 2)

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne travailler que sous aspirateur à fumée.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Le produit peut se séparer de l'éthanol.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans les fûts vidangés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Le stockage à des températures comprises entre 0 ° C et 35 ° C.

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Stockage des emballages sous aspiration.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Combinaison filter ABEK-P2

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2022

Révision: 17.02.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: **Aquaplan - Rainprotect Crème d'imprégnation**

(suite de la page 3)

. Protection des mains:

Utiliser des gants en matériau stable (ex: nitrile) - éventuellement tricotés afin qu'ils soient plus confortables à porter.



Gants de protection

. Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,3$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. Temps de pénétration du matériau des gants

> 480 min.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

. Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

. État physique	Liquide
. Couleur:	Tirant sur le jaune
. Odeur:	De type solvanté
. Seuil olfactif:	Non déterminé.
. Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	184-214 °C (CAS: 64742-48-9 Naphta lourd (pétrole), hydrotraité)
. Inflammabilité	Non applicable.
. Limites inférieure et supérieure d'explosion	
. Inférieure:	0,6 Vol %
. Supérieure:	7 Vol %
. Point d'éclair	65 °C (CAS: 64742-48-9 Naphta lourd (pétrole), hydrotraité)
. Température d'auto-inflammation	374 °C
. Température de décomposition:	Non déterminé.
. pH	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
. Viscosité:	
. Viscosité cinématique	Non déterminé.
. Dynamique:	Non déterminé.
. Solubilité	
. l'eau:	Emulsionnable
. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
. Pression de vapeur à 20 °C:	0,5 hPa (CAS: 64742-48-9 Naphta lourd (pétrole), hydrotraité)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2022

Révision: 17.02.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: **Aquaplan - Rainprotect Crème d'imprégnation**

(suite de la page 4)

. Densité et/ou densité relative	
. Densité à 20 °C:	0,85 g/cm ³
. Densité relative	Non déterminé.
. Densité de vapeur:	Non déterminé.
. 9.2 Autres informations	
Explosion limits for released ethanol: 3.5 - 15 vol% Aucune autre information disponible.	
. Aspect:	
Pâteuse	
. Forme:	
233 °C (CAS: 64742-48-9 Naphta lourd (pétrole), hydrotraité)	
. Température d'inflammation:	
Le produit n'est pas explosif.	
. Propriétés explosives:	
Le produit n'est pas explosif.	
. Teneur en solvants:	
>425-<552,5 g/l	
. VOC (CE)	
>425-<552,5 g/l	
. Changement d'état	
Non déterminée.	
. Point/l'intervalle de ramollissement	
Non déterminé.	
. Propriétés comburantes	
Non déterminé.	
. Taux d'évaporation:	
Non déterminé.	
. Informations concernant les classes de danger physique	
. Substances et mélanges explosibles	néant
. Gaz inflammables	néant
. Aérosols	néant
. Gaz comburants	néant
. Gaz sous pression	néant
. Liquides inflammables	néant
. Matières solides inflammables	néant
. Substances et mélanges autoréactifs	néant
. Liquides pyrophoriques	néant
. Matières solides pyrophoriques	néant
. Matières et mélanges auto-échauffants	néant
. Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
. Liquides comburants	néant
. Matières solides comburantes	néant
. Peroxydes organiques	néant
. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
. Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- . **10.4 Conditions à éviter** Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Ethanol

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2022

Révision: 17.02.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: **Aquaplan - Rainprotect Crème d'imprégnation**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

. **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

. **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

oral : LD50 : >2000 mg/kg (rat)

dermal : LD50 : >2000 mg/kg (rat)

inhalation (dust/spray): LC50 : >5.2 mg/l ; 4h (rat)

CAS: 64742-48-9 Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)

. **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

nihil

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

nihil

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **11.2 Informations sur les autres dangers**

. **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. **12.1 Toxicité**

. **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

. **PBT:** Non applicable.

. **vPvB:** Non applicable.

. **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2022

Révision: 17.02.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: **Aquaplan - Rainprotect Crème d'imprégnation**

(suite de la page 6)

. **12.7 Autres effets néfastes**

. **Autres indications écologiques:**

. **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

. **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

. **Recommandation:**

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

. **Emballages non nettoyés:**

. **Recommandation:**

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification** Non classifié comme dangereux pour la réglementation des transports.

. **ADR, IMDG, IATA** néant

. **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

. **ADR, IMDG, IATA** néant

. **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

. **ADR, IMDG, IATA**

. **Classe** néant

. **14.4 Groupe d'emballage**

. **ADR, IMDG, IATA** néant

. **14.5 Dangers pour l'environnement**

. **Marine Polluant:** Non

. **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

. **14.7 Transport maritime en vrac**

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

. **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

. **Directive 2012/18/UE**

. **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

. **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2022

Révision: 17.02.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: Aquaplan - Rainprotect Crème d'imprégnation

(suite de la page 7)

. RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

. Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

. Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

. Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

. Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

. Prescriptions nationales:

. Indications sur les restrictions de travail:

Le personnel ne doit pas être exposé aux substances dangereuses cancérigènes contenues dans cette préparation. Les autorités peuvent autoriser des exceptions dans des cas particuliers.

. Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

. Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Ce produit ne contient pas des SVHC.

. 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité (FDS) est calculé à une méthode de calcul basée sur CLP Annexe I, parties 2 à 5.

. Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

. Contact: sds.europe@iko.com

. Date de la version précédente: 17.02.2022

. Numéro de la version précédente: 1

. Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

. * Données modifiées par rapport à la version précédente